



DSRP 2008-2010

Document de stratégie de réduction de la pauvreté

RESUME ANALYTIQUE



DSRP 2008-2010

Document de stratégie de réduction de la pauvreté

RESUME ANALYTIQUE

Avant-propos

Lancée en 1999 sous la forme d'un Plan national de lutte contre la pauvreté (PNLCP), la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté de la République Centrafricaine a connu un long cheminement, et des évolutions qui en ont fait sur le parcours, un véritable vecteur de dialogue et de recherche de la cohésion sociale. En organisant le 3 septembre 2007 la grande consultation nationale au cours d'un atelier de restitution dénommé « Journée Nationale du DSRP », nous parachevons une œuvre saluée avec soulagement par la communauté nationale et internationale. Le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale est donc heureux de mettre à la disposition des acteurs du développement de notre pays, cette œuvre désormais considérée et admise comme l'unique cadre de référence pour nos interventions en faveur du développement de la République Centrafricaine, et orientées vers la lutte contre la pauvreté.

La réactivation de ce long processus participatif qui a duré près de quatre années, a permis d'obtenir l'adhésion de tous les acteurs du développement (populations, organisations non gouvernementales, organisations de la société civile, secteur privé, partenaires extérieurs), tant aux niveaux régional que national. Ces différentes phases de consultations ont été assises sur une démarche méthodologique et des outils ayant fait leur preuve et leur efficacité dans beaucoup de pays. Les appuis techniques et financiers de nos partenaires les plus sollicités et les plus constants dans l'effort d'accompagnement, surtout à des moments critiques, ont été hautement appréciés.

Le dispositif institutionnel de conduite de cet exercice (Comité de pilotage, groupes techniques sectoriels multi-partenaires, Groupe de contact et de consultation des partenaires techniques et financiers) a efficacement contribué à la mobilisation des différentes couches de la Nation autour de cet objectif. L'ensemble des sept régions du pays a été consulté entre 2006 et 2007, à partir d'une enquête participative et représentative des régions et populations centrafricaines. Il s'est dégagé de ces consultations, des indications pertinentes sur les aspirations des centrafricains relatives à leurs conditions de vie, aux solidarités collectives et individuelles, à la sécurité, à la justice, au rôle de l'État, et de manière générale à la gouvernance. Cette enquête, qui a contribué au renforcement des résultats des consultations communautaires réalisées entre 2000 et 2006 et des analyses des enquêtes quantitatives de 2003, a ainsi permis de mieux cerner le profil et les déterminants de la pauvreté. Il convient de noter que ce profil a été fortement affecté par la profondeur et la longueur des crises que notre pays a enregistrées au cours de ces quinze dernières années, et impose désormais des défis énormes de rattrapage à relever.

Principal instrument de planification du développement, le DSRP intègre donc les impératifs du relèvement post-conflit, avec en même temps des préoccupations évidentes pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les politiques et stratégies macroéconomiques et sectorielles, exposées dans ce document ont de ce fait été influencées par cette double démarche. De même, en terme d'opérationnalisation, le DSRP a mis l'accent sur un ensemble de mesures « à gain rapide » pour améliorer les conditions de vie des pauvres et stimuler la croissance économique. Le concept de « pôles de développement » sera mis en œuvre de manière à assurer un développement régional intégré offrant des opportunités d'épanouissement aux différentes parties du territoire et à leurs populations.

En raison de la faiblesse de nos ressources internes, le financement de ces mesures dépendra en grande partie de l'appui des partenaires techniques et financiers de notre pays. La Table Ronde des partenaires de la République Centrafricaine qui sera organisée à Bruxelles en Belgique, le 26 octobre 2007, sera l'occasion et une opportunité exceptionnelle, pour établir de nouvelles bases pour un partenariat actif et efficace, avec l'ensemble de ces partenaires.

La notification de notre adhésion à la Déclaration de Paris en 2007, démontre la volonté du gouvernement de mettre en œuvre les réformes nécessaires pour améliorer les conditions de gestion et de coordination de l'aide. Au-delà du respect des grands principes directeurs de ladite Déclaration, le gouvernement accordera une attention particulière à certaines formes de partenariat, au regard de la spécificité de la RCA, pays fragile resté longtemps à l'écart des flux d'investissement nécessaires à sa transformation et à son développement.

Notre plus grand souhait, en présentant ce document, est de marquer notre volonté d'aboutir dans la durée à des résultats tangibles, en termes de lutte contre la pauvreté, qui permettent aux centrafricains de voir se transformer radicalement et de manière positive leur espace de vie, à travers une marche résolue vers le progrès économique et social.

Sylvain MALIKO

Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale

Septembre 2007

Liste des sigles et abréviations

ACD	Atteindre chaque district (vaccination)
ACDA	Agence centrafricaine de développement agricole
ACFPE	Agence centrafricaine pour la formation professionnelle et l'emploi
AEP	Alimentation en eau potable
AFD	Agence Française de Développement
AID	Association internationale pour le développement (Banque mondiale)
ALPC	Armes légères de petits calibres
APD	Aide publique au développement
APER	Accord de partenariat économique régional
AREMIF	Appui à la réforme du ministère des finances
BAD	Banque africaine de développement
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique centrale
BECDOR	Bureau d'évaluation et de coordination de diamants et or
BM	Banque mondiale
BONUCA	Bureau de l'Organisation des Nations Unies en Centrafrique
BTP	Bâtiments et travaux publics
CAS-DFT	Compte d'affectation spéciale de développement forestier et touristique
CCIMA	Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CEEAC	Communauté économique des états d'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire des états d'Afrique centrale
CNLS	Comité national de lutte contre le SIDA
CNS	Comité national de supervision
CSADN	Comité de suivi des actes du dialogue national
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CSN	Cadre stratégique national
CTP-PAS	Comité technique permanent de suivi des programmes d'ajustement structurel
DCPES	Document-cadre de politique économique et sociale
DEP	Directeur des études et de la planification
DFID	Department for International Development (l'agence de développement britannique)
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
ECVM	Enquête sur les conditions de vie des ménages (urbains et ruraux)
ECVR	Enquête sur les conditions de vie des ménages en milieu rural
ECVU	Enquête sur les conditions de vie des ménages en milieu urbain
ENERCA	Energie centrafricaine
FACA	Forces armées centrafricaines
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'agriculture
FBCF	Formation brute de capital fixe
FCFA	Franc de la Communauté financière en Afrique
FDS	Forces de défense et de sécurité
FED	Fonds européen de développement
FER	Fonds d'entretien routier
FIDH	Fédération internationale des droits de l'homme
FMI	Fonds monétaire international
FOMUC	Force multinationale de la CEMAC
FOSA	Formation sanitaire
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
HCC	Haut Conseil de communication
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
ICASEES	Institut national de statistique

IDH	Indice du développement humain
IPH	Indice de pauvreté humaine
LICUS	Pays à faibles revenus en difficultés
MDRP	Programme multi-pays de démobilisation et de réintégration
MEPCI	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale
MICS	Enquête à indicateurs multiples
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OAC	Organisations à assise communautaire
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OHADA	Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONM	Office national du matériel
PAIA	Programme d'appui aux institutions agricoles
PAM	Programme d'alimentation mondiale
PAPE	Projet d'appui à la politique économique
PARPAF	Projet d'appui à la réalisation des plans d'aménagement forestiers
PAS	Plan d'action sectoriel
PCIME	Prise en charge intégrée des maladies de l'enfance
PEA	Permis d'exploitation et d'aménagement
PEV	Programme élargi de vaccination
PIB	Produit intérieur brut
PME/PMI	Petites et moyennes entreprises / petites et moyennes industries
PNDS I + II	Plans national de développement sanitaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSTE	Pays pauvres très endettés
PRAC	Projet de réinsertion des ex-combattants et appui aux communautés
PTF	Partenaires techniques et financiers
PTPE	Prévention de la transmission parent enfant
PUPC	Programme d'aide d'urgence post conflit
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH/SIDA
RAMICA	Réduction des arriérés multilatéraux de la RCA
RCA	République Centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RESEN	Rapport d'état du système éducatif national
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
RSS	Réforme du secteur de la sécurité
SIRP	Système d'information pour la réduction de la pauvreté
SNIS	Système national d'information sanitaire
SOCADETEX	Société centrafricaine de développement du textile
SODECA	Société de distribution des eaux
SOGAL	Société de gestion des actifs logistiques
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
TBS	Taux brut de scolarisation
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population

Table des matières

Etat des lieux	1
<hr/>	
Contexte et préparation du DSRP	1
Contexte socio-démographique	1
Contexte économique et politique	2
Processus participatif d'élaboration du DSRP	2
Diagnostic de la pauvreté	3
Vision, orientations stratégiques et cadre macroéconomique et budgétaire	6
<hr/>	
Vision à long terme	6
Fondements de la stratégie de reconstruction et de réduction de la pauvreté	6
Stratégies sectorielles et actions prioritaires de réduction de la pauvreté	7
Pilier 1 : Restaurer la sécurité, consolider la paix et prévenir les conflits	7
Pilier 2 : Promouvoir la bonne gouvernance et l'Etat de droit	8
Pilier 3 : Rebâtir et diversifier l'économie	9
Pilier 4 : Développer le capital humain	13
Cadre macroéconomique et budgétaire, financement de la stratégie	14
Mobilisation de ressources	15
Stratégie de mise en œuvre, suivi et évaluation	16
<hr/>	
Mise en œuvre, suivi et évaluation	16
Contraintes, enjeux et risques	16
Conclusion	18
<hr/>	
Annexes	19
<hr/>	

Etat des lieux

Contexte et préparation du DSRP

Le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) constitue le cadre unique de dialogue et de référence pour toutes les questions relatives aux politiques nationales de développement de la République Centrafricaine. Sa préparation a bénéficié de la participation de toutes les parties prenantes, aussi bien acteurs nationaux que partenaires au développement de la République Centrafricaine.

Contexte socio-démographique

La RCA est un pays enclavé de l'Afrique centrale, qui s'étend sur une superficie de près de 623 000 km². Bangui, principale ville du pays se trouve à 1 400 kilomètre du port de Douala. Selon le Recensement général de la population et de l'habitation 2003 (RGPH03), elle compte 3 895 139 d'habitants, dont 50,2 % de femmes.

La population du pays est très jeune, avec 49,4 % de centrafricains âgés de moins de 18 ans, et 38 % dont l'âge se situe entre 20 et 59 ans. Seulement 4 % de la population a 60 ans et plus. Par ailleurs, la population active regroupant les personnes âgées de 15 à 49 ans représente environ 76 % de la population totale. Cette forte proportion des jeunes est à la fois source d'opportunités et de risques. Elle pourrait offrir les capacités nécessaires à la croissance et à la réduction de la pauvreté, si les jeunes sont en bonne santé et bien formés. Au défi de l'emploi des jeunes, s'ajoutent ceux liés à la forte prévalence du VIH/SIDA dont l'impact démographique est très visible dans les tranches d'âge les plus jeunes.

Le pays est caractérisé par une forte fécondité dont les principales caractéristiques sont la précocité de la maternité et la tardiveté de la fin de la maternité. Une femme centrafricaine met au monde en moyenne 5,1 enfants avant la fin de sa vie procréatrice. Ce niveau est plus élevé en milieu rural (5,4 enfants par femme) qu'en milieu urbain (4,7 enfants). Les risques de mortalité et morbidité maternelles sont encore élevés, tandis que la stérilité demeure encore une préoccupation surtout pour les populations de l'est du pays.

La population urbaine est concentrée à Bangui (622 771 habitants, soit 16 % de la population totale) et à Bimbo. Par ailleurs, l'expansion des villes s'accompagne d'une urbanisation croissante et anarchique, source de sérieuses difficultés. Des carences urbaines se manifestent déjà et tendent à s'aggraver dans ce contexte de relèvement post-conflit où les ressources de l'Etat et des communes sont extrêmement limitées. Ces carences sont assez visibles au niveau des logements (surtout sociaux), des équipements collectifs comme les voiries, l'assainissement, les services sociaux de base, etc., de l'environnement (pollution, insalubrité, etc.) ou encore de la sécurité.

Géographie et socio-démographie

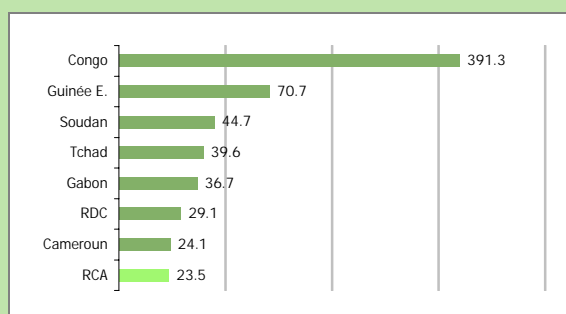


Superficie totale (km ²)	622 984
Population totale (2007)	4 216 664
Croissance naturelle de la population (%)	2,3
Fécondité (enfants par femme, 15-49 ans)	5,1

Indicateurs économiques

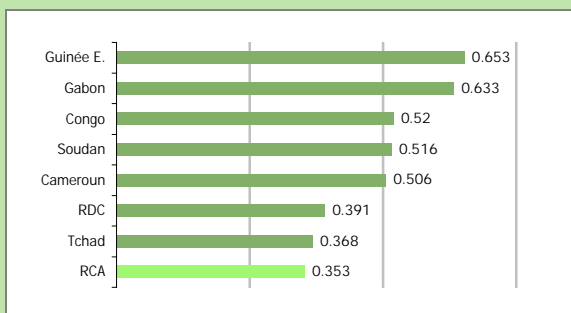
	2000	2003	2006
PIB (US\$ millions)	962	1 198	1 488
PIB / tête (US\$)	258,8	303,6	355,4
Croissance du PIB (%)	1,9	-7,1	3,8
Investissement (% du PIB)	8,4	6,1	10,2
Inflation (%)	2,0	4,2	3,3
Agriculture (% du PIB)	47,6	56,9	56,9
Industrie (% du PIB)	19,7	13,7	13,7
Services (% du PIB)	32,7	29,4	29,4
Recettes (FCFA milliards)	60,6	54,2	67,3
Taux de pression fiscale (%)	6,7	7,5	9,0
Solde global hors dons (% du PIB)		-4,6	-4,0
Dette extérieure (% du PIB)		96,5	74,4
VAN dette / exportations (%)		464,7	489,3
Service dette / export. (%)		29,8	21,0
Balance courante (% du PIB)	-3,5	-4,7	-3,3

Aide publique au développement par tête (2005)



Source : voir la prochaine page

Indice de développement humain (IDH, 2006)



Valeur	0,353
Rang IDH sur 177 pays	172
Variation IDH de 1990-2003 (%)	-8,8

Indicateurs sociaux

Pauvreté	67
Pauvreté en milieu rural	72
Gini	0,43
Espérance de vie à la naissance (ans)	43 ; 45 (f) ; 40 (h)
Mortalité infantile (pour 1,000)	132 ; 127 (f) ; 137 (h)
Mortalité des > 5 ans (pour 1,000)	220 ; 210 (f) ; 230 (h)
Mortalité maternelle (pour 100,000)	1,355
Naissances ass. par personnel qualif. (%)	44,0
Malnutrition des > 5 ans poids/âge (%)	24,3
Prévalence du VIH (% , 15-49 ans)	6,2 ; 7,8 (f) , 4,3 (h)
Population affectée par le VIH (15-49 ans)	230 000
Orphelins du SIDA	140 000
Médecins pour 100 000 habitants	7
Sages-femmes pour 10 000 habitants	8
Accès à l'eau potable (% de la population)	26,0
Accès à install. hyg. accept. (% de la pop.)	31,0
Scolarisation au primaire, F1 (% , brut)	87,8 ; 61,3 (f) ; 74,6 (h)
Scolarisation au primaire (% , net)	55,5 ; 47,1 (f) ; 63,9 (h)
Filles / garçons au primaire (%)	73,0
Elèves par maître au primaire	92
Scolarisation au secondaire (% , net)	22,0 ; 10,5 (f) ; 16,0 (h)
Analphabétisme (% , 10 ans et plus)	57,3 ; 68,0 (f) ; 46,2 (h)

Sources : Gouvernement RCA : Recensement général de la population et de l'habitation, 2003 ; Projections de la population, UNFPA, 2006 ; Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2006 ; Enquête sur les conditions de vie en milieu urbain/Enquête sur les conditions de vie en milieu rural, PNUD, 2003 ; Rapport sur les perspectives du monde, FMI, 2006 ; Rapport global sur l'épidémie, ONUSIDA, 2006 ; MICS 2000 et 2006 ; OCDE DAC, 2007 ; RESEN, 2007

Contexte économique et politique

Au cours de ces dernières années, la RCA a souffert d'une instabilité politique chronique caractérisée par des conflits internes répétitifs. Ainsi, bien que dotée d'un potentiel naturel très important (réseau hydrographique dense, massif forestier important, ressources minières immenses), elle enregistre des niveaux d'indicateurs économiques et sociaux très alarmants. Le PIB par habitant est passé d'une moyenne de US\$ 280 sur la période 1980-85 à US\$ 260 de 1995-2001. L'indice de développement humain (IDH) s'est détérioré de 8 % entre 1994 et 2004, plaçant la RCA parmi les cinq derniers pays à l'échelle mondiale.

Au plan politique, le changement intervenu en mars 2003 a été suivi d'une période de transition marquée par (i) l'organisation en septembre 2003 d'un dialogue national regroupant l'ensemble des partis politiques et des organisations de la société civile en vue de déterminer les orientations et les institutions politiques, économiques et sociales ; (ii) l'adoption par référendum d'une constitution en décembre 2004 ; et (iii) la tenue d'élections législatives et présidentielles en mars et mai 2005 ayant permis la mise en place des institutions légales.

Ce retour à la légalité constitutionnelle a permis au Gouvernement de présenter sa Déclaration de politique générale en août 2005 mettant en exergue la nécessité de (i) consolider la paix et la sécurité ; (ii) renforcer le cadre macro-économique et les réformes ; et (iii) reconstruire les infrastructures et services sociaux de base. Ces priorités découlent du DSRP intérimaire de 2001 et des travaux du DSRP final interrompu par les conflits. L'action gouvernementale n'a pu bénéficier d'une aide financière substantielle du fait de la suspension des décaissements de la communauté financière internationale à partir de 2002, notamment en raison de la persistance d'arriérés extérieurs.

Pour permettre et orienter le réengagement de la communauté financière internationale en RCA, l'apurement des arriérés extérieurs a joué un rôle déterminant. Le Gouvernement a élaboré un Document cadre de politique économique et sociale (DCPES) triennal (2006-2008) assorti d'une matrice opérationnelle adopté en novembre 2006. Sur cette base, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont élaboré une stratégie conjointe de réengagement et d'appui à la RCA.

Bénéficiant ainsi du rétablissement des relations financières et des appuis extérieurs, la RCA a décidé de mettre en place une politique économique et sociale vertueuse, susceptible d'améliorer significativement la performance de l'économie et de mettre le pays sur un sentier de développement humain durable, afin de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015.

Processus participatif d'élaboration du DSRP

En tirant leçon de l'analyse critique du Draft 00 du DSRP examiné en juillet 2005, le Gouvernement a renforcé le

processus participatif à travers de nombreuses consultations et évaluations avec toutes les parties prenantes (populations, organisations non gouvernementales, organisations de la société civile, secteur privé, partenaires extérieurs). Ces efforts ont permis d'achever la préparation de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, en l'alignant sur les grands Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), à l'horizon 2015.

Des mécanismes institutionnels de consultations ont été créés aux niveaux central, régional et local pour promouvoir la participation et veiller à ce que toutes les parties adhèrent à la stratégie et se l'approprient. L'ensemble des sept (07) régions a été consulté, assurant ainsi une parfaite représentativité des populations du pays. C'est dans ce cadre qu'après les conflits, un dialogue a été engagé avec les populations en vue de recueillir leurs aspirations sur les conditions de vie, les solidarités collectives et individuelles, la sécurité, la corruption, les droits de l'homme et le rôle de l'Etat. Cette enquête a complété les consultations communautaires et les enquêtes quantitatives pour mieux cerner le profil et les déterminants de la pauvreté.

Diagnostic de la pauvreté

Le présent diagnostic de la pauvreté est principalement fondé sur une approche monétaire. Il est le résultat de deux enquêtes sur les conditions de vie des ménages en milieu urbain et rural réalisées en 2003, complétées par une enquête participative réalisée en 2006. Ce diagnostic précise les déterminants, l'ampleur, la localisation ainsi que les causes profondes de la pauvreté. Par ailleurs, sont également indiquées les perceptions des populations sur le phénomène de la pauvreté, argument supplémentaire et déterminant dans le choix des orientations publiques.

Selon l'approche monétaire, est pauvre tout individu dont le revenu (ou la dépense) est inférieur à un seuil fixé. La dépense par équivalent - adulte est retenue comme indicateur de bien-être. L'estimation, selon la méthode du coût des besoins de base, donne un seuil national de 156 079 FCFA par an et par équivalent adulte pour l'année 2003.

Selon ces éléments, il apparaît que la pauvreté est un phénomène massif en RCA, puisque plus de deux tiers de la population (67,2 %), soit 2 618 000 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté nationale. En outre, cette pauvreté est profonde dans le pays, car l'écart moyen à la pauvreté nationale est de l'ordre de 32,3 %, ce qui correspond à un déficit de consommation de l'ordre de 48 %. Autrement dit, il faudrait donc accroître le niveau de consommation des pauvres de moitié pour les faire sortir de la pauvreté monétaire.

L'analyse géographique montre qu'aucun milieu n'est épargné par le phénomène, même si certains sont plus touchés que d'autres. Ainsi, le milieu rural, plus touché que le milieu urbain, concentre près de deux tiers des pauvres. Les régions 3, 6, 4 et 2, qui sont aussi sévèrement touchées que le milieu rural, devraient être des cibles privilégiées des politiques dans une approche de développement régional.

Tableau 1 : Indices de pauvreté et indices de Gini par milieu de résidence et par région

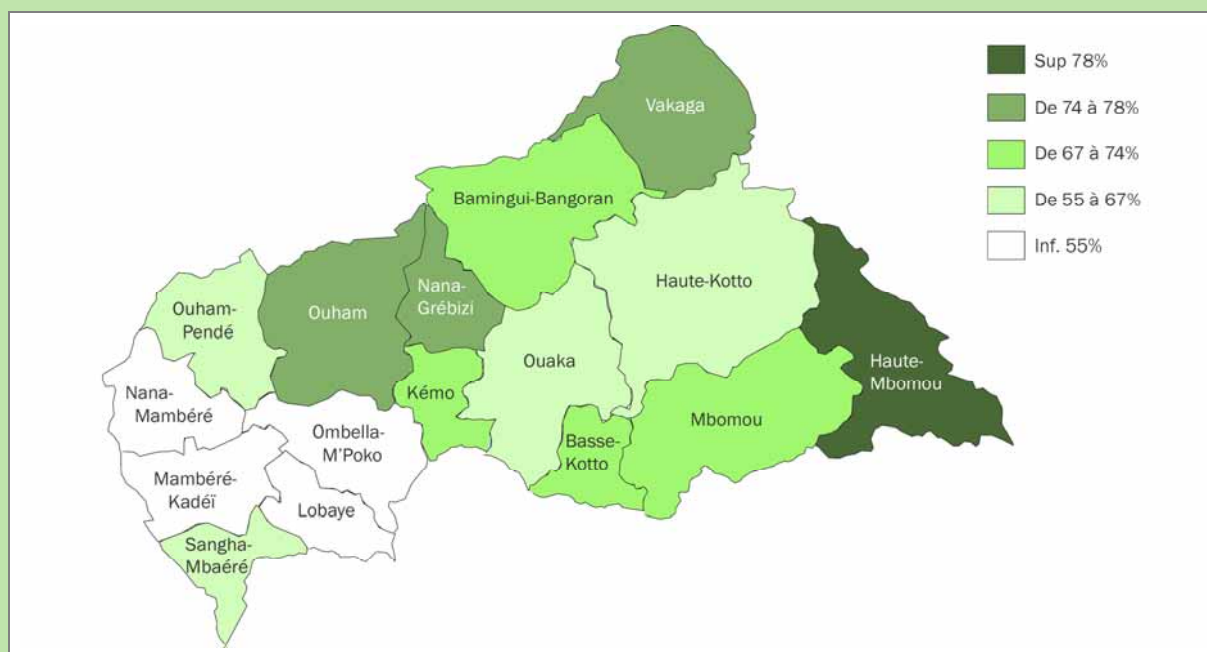
	PO - Incidence de la pauvreté (%)	P1 - Ecart à la pauvreté (%)	Structure de la population (%)	Répartition des pauvres (%)	Indice de Gini
National	67,2	32,3	100	100	0,42
Milieu Urbain	59,9	26,4	37,9	33,8	0,419
Milieu Rural	71,7	36,0	62,1	66,2	0,439
Région 1	66,0	31,8	10,4	10,2	0,463
Région 2	65,1	29,5	22,2	21,5	0,416
Région 3	79,3	42,4	21,9	25,9	0,424
Région 4	70,2	34,4	13,8	14,4	0,415
Région 5	50,1	21,6	4,1	3,1	0,433
Région 6	76,1	37,5	11,6	13,1	0,395
Bangui	49,7	20,1	16,0	11,8	0,419

Région 1 : Ombella-Mpoko et Lobaye ; Région 2 : Nana-Mambéré, Mambéré-Kadéï et Sangha-Mbaéré ; Région 3 : Ouham et Ouham-Péché ; Région 4 : Kémo, Nana-Gribizi et Ouaka ; Région 5 : Haute-Kotto, Bamingui-Bangoran et Vakaga ; Région 6 : Basse-Kotto, Haut-Mbomou et Mbomou ; Région 7 : Bangui. Source : Comité technique du CSLP, Banque Mondiale.

Par ailleurs, l'analyse de la pauvreté, selon les caractéristiques socio-démographiques du chef de ménage, révèle que les ménages de grande taille et de faible niveau d'instruction sont plus affectés que les autres. Il en est de même des ménages dont l'activité principale est l'agriculture, celle-ci étant dominée en RCA par de petites exploitations familiales agricoles qui offrent généralement de faibles revenus, ce qui explique, dans une large mesure, l'ampleur de la pauvreté en milieu rural. Ces constats suggèrent, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, la mise en place de politiques volontaristes de promotion de l'emploi, notamment dans le secteur agricole, et le traitement approprié des questions relatives à l'éducation en vue de relever le niveau d'instruction des centrafricains.

Au delà du revenu monétaire, d'autres dimensions permettent de mesurer de façon plus satisfaisante le niveau de vie des populations. Ainsi, la pauvreté des conditions de vie permet de saisir les difficultés des populations pour satisfaire les besoins élémentaires tels que l'accès à l'eau potable, à un logement décent, à un dispositif d'évacuation des ordures ménagères, à une source d'énergie pour la cuisson, à un centre de santé, etc. Cette analyse montre qu'en plus de la pauvreté monétaire, la population centrafricaine, sur l'ensemble du territoire (Graphique 1), est fortement touchée par un déficit d'accès à la santé, à l'eau potable et à un assainissement adéquat et par une absence en infrastructure et équipement de base. Suivant la répartition régionale, l'incidence de la pauvreté des conditions de vie semble corrélée avec celle de la pauvreté monétaire, même si cette forme de pauvreté semble moins accentuée.

Graphique 1 : Carte d'incidence de la pauvreté des conditions de vie par préfecture



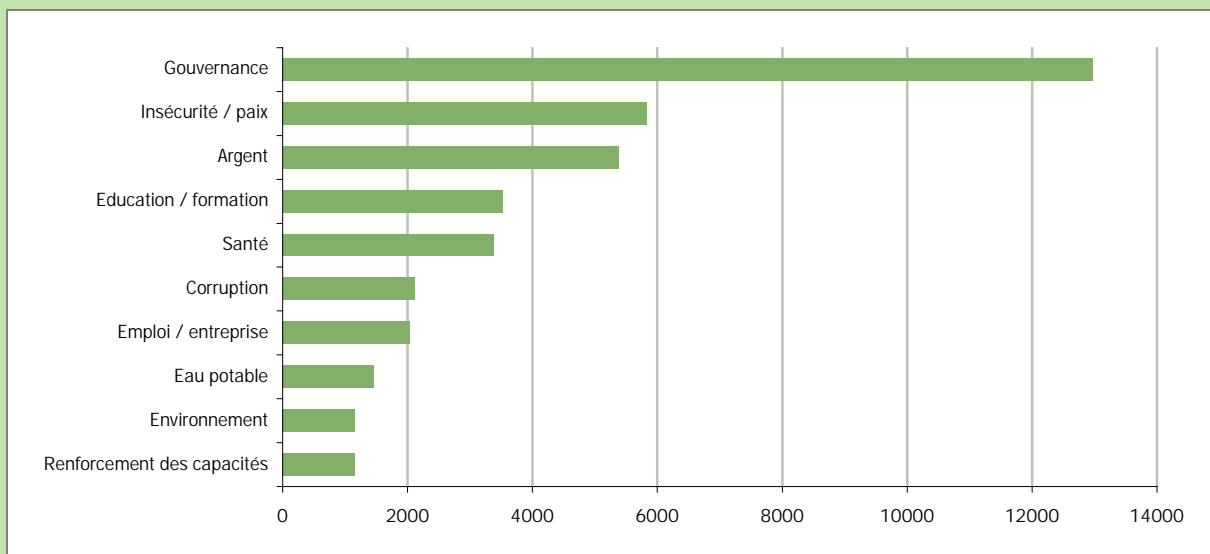
Source : Comité technique du CSLP

A l'occasion de l'enquête participative globale menée avec l'appui de la Banque mondiale à travers les sept (07) régions, les populations ont indiqué clairement que les déterminants majeurs de la pauvreté qui altèrent leur bien être sont, entre autres : la mauvaise gouvernance, l'insécurité et l'absence de paix, la faiblesse des revenus et les difficultés d'accès aux infrastructures éducatives et sanitaires.

A travers ce panorama des différentes dimensions de la pauvreté éclairées à la fois par les points de vue des populations et les résultats des analyses quantitatives, il s'avère que les défis auxquels tous les acteurs de développement de la RCA devraient s'atteler en terme de réduction de la pauvreté sont les suivants : (i) la restauration de la sécurité sur toute l'étendue du territoire national ; (ii) la gestion transparente et efficace des ressources publiques ; (iii) l'accroissement des revenus des populations notamment dans les zones rurales ; et (iv) l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base (Education, santé, logement, eau potable et assainissement).

Ceci passe par la reconstruction et la reconstitution des bases d'une économie disloquée, en vue d'une relance économique vigoureuse et un développement durable, grâce à la mobilisation d'importants moyens, notamment les ressources financières pour les actions prioritaires de reconstruction. Le relèvement de ces défis majeurs résultera de la mise en œuvre de la démarche du Gouvernement traduite par sa vision, et déclinée en stratégies sectorielles et politiques de long terme.

Graphique 2 : Domaines des problèmes prioritaires révélés par l'enquête participative



Source : Comité technique du CSLP

Vision, orientations stratégiques et cadre macroéconomique et budgétaire

Vision à long terme

La vision du Gouvernement centrafricain dans laquelle s'inscrit la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) repose sur la volonté affirmée du pays de **bâtir une nation forte, unie et prospère** répondant aux aspirations profondes à la **paix, à la sécurité et à la bonne gouvernance** exprimées par les populations.

Afin de parvenir à une réduction substantielle de la pauvreté, la stratégie de réduction de la pauvreté retient les objectifs majeurs à long terme suivants : (i) doubler le revenu par tête d'ici 2015 grâce à une croissance forte, durable, équilibrée et équitable ; (ii) étendre l'accès aux services sociaux de base pour renforcer le capital humain ; et (iii) instaurer l'égalité de genre notamment dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015 et éliminer toutes les formes d'exclusion.

Fondements de la stratégie de reconstruction et de réduction de la pauvreté

L'analyse de la pauvreté en RCA et les nombreuses consultations participatives réalisées auprès des populations et des partenaires au développement du pays ont conduit le Gouvernement à fonder la stratégie nationale de reconstruction et de réduction de la pauvreté sur les quatre grands piliers suivants : (i) restaurer la sécurité, consolider la paix et prévenir les conflits ; (ii) promouvoir la bonne gouvernance et de l'Etat de droit ; (iii) rebâtir et diversifier l'économie ; et (iv) développer le capital humain.

Face à l'ampleur de la pauvreté des populations et ses effets déstabilisants sur le capital social, la paix et la sécurité du pays, la stratégie du Gouvernement consiste à mettre en place des programmes d'actions qui - tout en visant la remise de l'économie sur une nouvelle trajectoire de croissance forte et durable - conduiront à des gains rapides sur les conditions de vie des populations. Cela nécessite une concentration des moyens, à court terme sur les infrastructures de base et équipements collectifs essentiels afin de desserrer les goulots d'étranglement physiques qui entravent la reprise de la vie économique et sociale. Leurs impacts sur les conditions de vie des pauvres sont évidents : un accès plus facile aux marchés, la collecte et l'acheminement des produits agricoles dont dépendent la majorité des pauvres en RCA, le rapprochement des écoles et des centres de santé, le renforcement de la sécurité par une plus grande mobilité et capacité des forces de défense, etc.

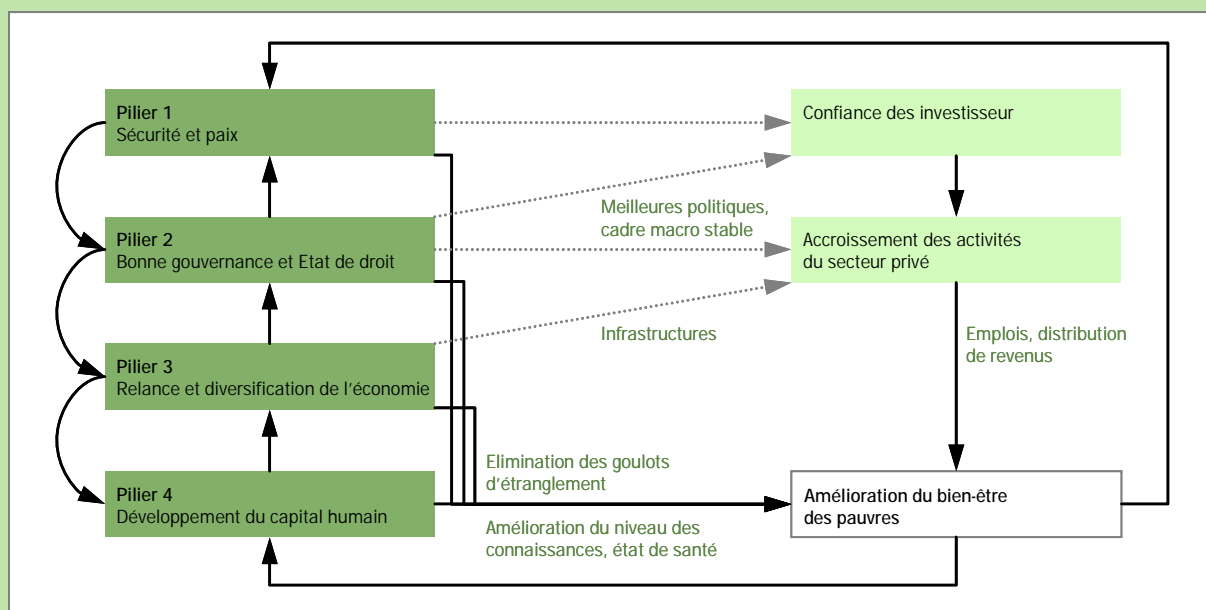
Ces actions qui serviront d'impulsions et de fondement pour la relance de la croissance et la réduction de la pauvreté, seront accompagnées par le renforcement des capacités opérationnelles des services publics et la disponibilité des services sociaux de base, ainsi que par la poursuite des réformes dans le domaine de la justice, de la gouvernance économique et financière, et par l'amélioration de l'environnement des affaires. Cette évolution sera rendue possible grâce à une nouvelle politique de développement régional intégré s'appuyant sur la création de pôles de développement, notamment par la libération du potentiel économique, et la restauration des fonctions économiques et financières des villes secondaires.

Ces programmes prioritaires qui proviendront des investissements publics, soutenus pour une large part, par l'appui des partenaires au développement, seront relayés par le secteur privé. Des perspectives prometteuses existent avec des réserves importantes dans les forêts, et surtout des projets très importants attendus dans le secteur minier (uranium, or, diamant), les matériaux de construction (projet de cimenterie), les infrastructures énergétiques (usine hydroélectrique sur la Kotto).

En outre, d'autres actions spécifiques de grande ampleur seront nécessaires pour soutenir le développement du capital humain en assurant une meilleure couverture nationale pour les services sociaux de base, et en accordant une attention particulière aux groupes sociaux vulnérables : enfants, femmes, orphelins, handicapés, victimes de conflits et les minorités ethniques, dont les capacités d'action sont affectées. Cette démarche exige d'intensifier le développement de l'approche participative pour favoriser l'appropriation et la participation des populations à la gestion des affaires des communautés de base, communales et régionales.

Les actions et mesures envisagées dans le DSRP ont été retenues de manière à assurer un impact maximum sur les pauvres à travers un renforcement mutuel des programmes et projets des quatre piliers. Ces effets et relations logiques qui sous-tendent la SRP sont décrits dans le Graphique 3.

Graphique 3 : Schéma logique de la stratégie de réduction de la pauvreté



Source : Comité technique du CSLP

Stratégies sectorielles et actions prioritaires de réduction de la pauvreté

Pilier 1 : Restaurer la sécurité, consolider la paix et prévenir les conflits

L'atelier de mars 2007 sur la problématique « conflit - pauvreté » a permis de mettre en évidence les faiblesses majeures du secteur qui sont principalement : (i) la faiblesse des effectifs par rapport à la taille du pays ; (ii) le caractère hétéroclite des forces de sécurité ; (iii) le manque de discipline militaire ; (iv) l'absence de documents clefs et archives détruits lors des pillages répétés ; (v) l'insuffisance de la formation ; et (vi) le sous équipement des troupes.

En attendant la tenue d'ici la fin de l'année 2007, du séminaire national sur la réforme du secteur sécuritaire (RSS) qui sera organisé avec l'appui de la communauté internationale – en particulier le PNUD, la France, l'Union européenne et la Banque mondiale – des propositions d'orientations et de mesures ont été envisagées dans le DSRP en vue de restaurer la sécurité et consolider la paix et la stabilité politique dans le pays. Ces mesures s'inscrivent dans le processus plus global de la RSS qui précisera avec plus de clarté, les rôles et les responsabilités de tous les acteurs concernés dans une approche intégrée et cohérente.

La mise en œuvre des mesures proposées, devrait permettre que « d'ici 2013, la RCA dispose de forces de défense et de sécurité plus modernes, républicaines et professionnelles. Les forces de défenses et de sécurité (FDS), grâce à des ressources humaines et des capacités opérationnelles renforcées, assureront la sécurité des populations et des richesses du pays sur les axes principaux du territoire. Les services de sécurité et de justice seront plus efficaces, et la criminalité en baisse sur l'ensemble du territoire de même que la circulation des armes légères de petits calibres ALPC sera mieux maîtrisée ». Ces actions reposent sur les quatre axes stratégiques prioritaires ci-après :

- **Le renforcement des capacités humaines et matérielles des FDS.** L'armée centrafricaine est vieillissante et quasiment sans ressources pour son fonctionnement. En alliant départs à la retraite et recrutement, le Gouvernement devrait pouvoir modifier progressivement et de manière considérable, la géographie humaine de l'armée centrafricaine de façon à la rendre plus représentative du pays, et de ce fait plus républicaine. Des tableaux d'effectifs, actuellement en cours d'élaboration, permettront de connaître, d'ici le dernier trimestre de 2007, de façon plus précise les besoins

en effectifs, en formation et en matériels. Au niveau de la police, les calculs actuels montrent qu'il faudrait recruter et former chaque année, entre 600 à 800 élèves gardiens de la paix, pour être en mesure d'atteindre le ratio de 1 policier pour 1971 habitant en 2009.

- **La réforme, restructuration, réorganisation territoriale et transformation participative et coordonnée du secteur de la sécurité.** Une étude vient d'être engagée sur la réorganisation totale du dispositif territorial, avec pour objectif de doter chaque région militaire des moyens pour faire face à l'insécurité latente qui règne en province. Pour des questions d'efficacité, la stratégie de délocalisation des FDS à l'intérieur du pays se fera en cohérence avec le processus de mise en place des pôles de développement envisagé par le Gouvernement, avec l'appui souhaité de l'ensemble de ses partenaires au développement. Les orientations des programmes du Xème FED de l'Union Européenne épousent les grandes lignes de ce choix stratégique, mais elles demeurent limitées dans leur spectre du fait de la faiblesse des ressources face à l'ampleur des défis à relever à travers la mise en œuvre de ce vaste programme de développement régional intégré.
- **La sécurité sous-régionale, lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre.** Les conflits récurrents dans les pays frontaliers (en particulier la République Démocratique du Congo, le Tchad et le Soudan avec le Darfour) se sont traduits, en particulier, par une prolifération incontrôlée des mouvements d'armes légères et de petit calibre. L'efficacité des actions envisagées – notamment, la réduction des armes légères, la lutte contre le grand banditisme (les coupeurs de route et les braconniers), la coopération sous régionale en matière de sécurité, le désarmement des ex-combattants, la démobilisation et réinsertion des combattants - implique une démarche à la fois sous-régionale, et nationale, avec des initiatives transfrontalières de consolidation de la paix.
- **Le rétablissement et le développement de la confiance entre la population et les FDS.** Les analyses disponibles sur les crises politico-militaires en RCA mettent en évidence parmi les causes profondes, la déliquescence du système de sécurité et de justice et un effritement du lien et de la confiance entre les groupes sociaux et entre ces derniers et les autorités locales et nationales, en particulier à l'égard des membres des forces de défense et de sécurité. Ces facteurs constituent autant de freins à la réconciliation, à une paix durable et à une véritable reprise économique. Pour relever ces contraintes, les principaux domaines à prendre en compte seront : la protection de la population, l'éducation des populations au rôle des forces de défense et de sécurité et le développement d'une police de prévention et de proximité.

Si l'instauration d'un environnement sécuritaire et la prévention des conflits connaissent des améliorations significatives et progressives, le renforcement de la gouvernance, de l'Etat de droit et des capacités institutionnelles demeurera tout aussi essentiel.

Pilier 2 : Promouvoir la bonne gouvernance et l'Etat de droit

La bonne gouvernance et la restauration de l'Etat de droit sont fondamentales pour redonner confiance au secteur privé et dynamiser l'investissement privé. En outre, leur amélioration devrait également se traduire par la mise en œuvre de meilleures politiques, notamment en matière de stabilisation de l'économie et en termes de ciblage des dépenses publiques sur les populations déshéritées ainsi que la promotion du genre. Parmi les domaines d'intervention qui seront pris en compte, on peut mentionner : la promotion de la culture démocratique et de la paix, la restauration de l'Etat de droit, l'amélioration et la fourniture de services publics de qualité, l'assainissement des finances publiques et la promotion de l'égalité et de l'équité de genre.

Promotion de la culture démocratique et de la paix

Il s'agit de mettre en place un climat favorable à la paix durable et l'instauration d'un dialogue démocratique permanent entre tous les acteurs de la société. Les principales actions envisagées seront :

- le renforcement des capacités des parlementaires et de l'administration parlementaire sur : (i) le travail parlementaire, la préparation et le vote des lois ; (ii) les questions budgétaires, et le contrôle de l'action gouvernementale ; (iii) la promotion des droits de l'homme ; et (iv) la résolution des conflits et la réconciliation nationale ;
- le renforcement des capacités des autres institutions prévues par la Constitution à savoir la Cour constitutionnelle, le Haut conseil de la communication (HCC), la Médiature de la République ;
- la mise en œuvre d'une stratégie nationale de sensibilisation et de communication sur la culture démocratique et la paix.

Restauration de l'Etat de droit

Afin d'assurer le respect des droits de l'homme, clé de voûte de tout développement humain et économique, le Gouvernement élaborera et mettra en œuvre une stratégie de plaidoyer pour un meilleur fonctionnement des institutions nationales des droits

humains. Dans ce cadre, la Commission nationale des droits de l'homme sera redynamisée et un plan d'action national pour la promotion et la protection des droits de l'homme, basé sur les recommandations de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, sera mis en oeuvre.

Le Gouvernement a prévu organiser les Etats généraux de la justice en 2007 afin de faire un diagnostic exhaustif du secteur et d'élaborer un plan d'actions dont les principaux axes porteront sur la reconstruction et la réhabilitation des infrastructures judiciaires et de l'administration pénitentiaire ainsi que sur la formation du personnel de justice et des auxiliaires de justice dans certaines villes de l'intérieur du pays.

Amélioration et fourniture de services publics de qualité

L'administration publique centrafricaine est caractérisée par d'importants dysfonctionnements qui sont à l'origine de l'inefficacité des services publics fournis aux populations. Les pillages et destructions pendant les périodes de crises, ont réduit l'offre des services publics, particulièrement dans les secteurs sociaux de base comme l'éducation et la santé.

La réforme de la fonction publique sera axée sur le rapprochement de l'administration des populations afin de rendre plus efficace et efficient le service public. Elle reposera sur quatre groupes d'actions prioritaires, à savoir :

- la réorganisation de l'administration et la gestion des emplois et des compétences ;
- la mise en place d'un système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat ;
- la refonte du cadre réglementaire régissant la fonction publique afin de l'adapter aux besoins ;
- le redéploiement des services et personnel à l'intérieur du pays.

Assainissement des finances publiques

L'assainissement des finances publiques, une des priorités du Gouvernement et de ses partenaires au développement pour promouvoir un cadre macroéconomique stable et favorable à la relance économique, s'inscrit dans la poursuite et le renforcement des réformes engagées depuis 2005. Ainsi, les principales actions s'articuleront autour de :

- l'amélioration de la sécurisation des systèmes de recouvrement des recettes fiscales ;
- le renforcement du contrôle au niveau de l'exécution budgétaire ;
- la lutte contre la corruption.

Promotion de l'égalité et de l'équité de genre

Le Gouvernement ambitionne de « créer un cadre macro-économique, juridique, culturel et politique adéquat de façon à donner à la fois aux hommes et aux femmes des possibilités d'action équitables et à mesurer les impacts sur ces deux groupes sociaux », conformément à la Politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité, et à son plan d'action en cours de finalisation. Il est espéré de toutes ces initiatives que d'ici 2015, les inégalités entre genres soient considérablement réduites, si des ressources adéquates sont mobilisées. Pour atteindre ces résultats, les actions suivantes sont envisagées :

- accroître la participation des femmes aux prises de décision en impliquer davantage les femmes leaders dans la formulation des politiques, programmes et projets de développement ;
- améliorer le cadre juridique, légal et institutionnel pour l'égalité et l'équité de genre ;
- impliquer davantage les femmes dans le processus de paix et de résolution des conflits ;
- renforcer les capacités techniques et institutionnelles et le plaidoyer sur la prise en compte des questions de population et de genre dans le cadre d'une politique nationale de population.

Pilier 3 : Rebâtir et diversifier l'économie

La lutte contre la pauvreté en milieu urbain et rural sera fondée sur une croissance économique forte, nécessaire pour inverser les effets pervers de la pauvreté tant au niveau national que régional. Cette stratégie de croissance s'appuiera sur les bases d'un cadre macroéconomique stable, en accord avec les grandes lignes des programmes conclus avec les Institutions de Bretton Woods. Cette croissance trouvera ses sources dans des secteurs qui induisent (directement et indirectement) une amélioration importante, rapide et durable des revenus et qui créeront des emplois. Elle sera portée par des investissements tant publics que privés.

Concomitamment à la restauration de la sécurité, les actions se concentreront sur les infrastructures afin de désenclaver le territoire et desserrer les goulots d'étranglement qui freinent la relance économique. Les actions opérationnelles au niveau des infrastructures s'articulent autour des axes suivants :

- le renforcement du cadre institutionnel et de la capacité des structures en charge de la formulation de la gestion des activités du secteur et de la mise en exécution de la politique du secteur ;
- la réhabilitation, la construction et la viabilisation des infrastructures.

Secteur routier et transport fluvial et aérien

En ce qui concerne le désenclavement extérieur, un accent particulier sera mis sur la réhabilitation puis le bitumage des axes régionaux reliant la RCA à ses voisins (Cameroun – Tchad - Congo - RDC – Soudan). Les actions stratégiques pour le désenclavement intérieur comprendront trois grands groupes de mesures autour de : la sécurisation des ouvrages d'art de liaison, l'entretien et la réhabilitation du réseau national et enfin la réhabilitation du réseau des routes régionales et rurales.

Dans le secteur fluvial, les mesures porteront sur la revitalisation du complexe Oubangui Sangha comme voie de sortie de la RCA. Enfin au niveau du secteur aérien, trois actions stratégiques sont envisagées : la sécurisation par la mise aux normes de l'aéroport Bangui M'Poko et de celui de Berberati situé dans l'ouest de la République Centrafricaine pour servir de déchargement et de desserte de cette zone ; le développement progressif de 9 plates formes pour couvrir l'ensemble du territoire et la mise à disposition de données météorologiques et de contrôle de la navigation aérienne satisfaisantes pour l'ensemble du territoire.

Secteur des télécommunications

La reconstruction du pays et le désenclavement des zones rurales, la participation au commerce mondial des entreprises nationales et la réduction de la pauvreté exigent un développement rapide des télécommunications. Le Gouvernement a déjà commencé à clarifier le cadre de régulation du secteur, notamment en précisant les règles d'octroi des licences, et en créant une agence de régulation des télécommunications (ART). Une nouvelle loi fixant le cadre légal du secteur, élaborée sur la base d'une large consultation des acteurs du secteur et garantissant les droits des investisseurs, a été soumise à l'approbation du Parlement. Grâce à un environnement amélioré, plusieurs opérateurs dont Orange arrivé cette année, contribueront au développement du secteur. Par ailleurs, un schéma directeur du secteur a été adopté. Un premier pas dans sa mise en œuvre sera constitué par l'établissement des infrastructures de transport large bande en vue de contribuer à relier toutes les localités du territoire et la construction de l'infrastructure large bande en fibre optique reliant Bangui au câble sous-marin SAT-3/WASC, prévue mi-2009.

Secteur de l'énergie

Le domaine de l'énergie est essentiel à l'amélioration des infrastructures nationales. L'accès fiable aux services énergétiques est indispensable pour assurer que la viabilisation prévue des infrastructures sera effectuée ainsi que pour garantir l'amélioration de la vie économique de la population.

D'importantes mesures d'urgence à court terme et à moyen terme seront mises en œuvre afin que (i) les populations des zones urbaines et rurales accèdent aux services énergétiques de qualité et à moindre coût ; et (ii) les ressources soient gérées de façon durable à travers les initiatives de partenariats publics et privés.

A cette fin, les actions seront prises, voire renforcées dans les domaines suivants : (i) la poursuite des réformes dans les sous-secteurs de l'électricité et des hydrocarbures ; (ii) la restructuration de l'ENERCA ; (iii) la création et l'opérationnalisation d'un système d'information énergétique ; (iv) l'augmentation des capacités de production, de transport et de distribution de l'électricité sur le réseau interconnecté (Boali - Bangui) ; (v) la promotion des échanges d'énergie électrique aux niveaux sous-régional et régional ; (vi) la promotion de l'électrification rurale ; (vii) la construction des micro-barrages hydroélectriques ; (viii) le développement d'une capacité de régulation des marchés des hydrocarbures ; (ix) la décentralisation et le renforcement des capacités de stockage et la diversification des voies d'approvisionnement ; et (x) la réduction de la dépendance énergétique du pays. En outre, le Gouvernement envisage la construction d'un barrage à Kembé sur la Kotto pour produire l'électricité pour l'approvisionnement des sites d'exploitation de l'uranium et de l'or.

La réduction des délais de transport, des coûts de fret, de l'énergie et des télécommunications améliorera la compétitivité et l'intégration des marchés de la sous région. Les pôles de développement accéléreront l'exploitation du potentiel économique national et spécifique à chaque région.

L'amélioration des infrastructures se traduira par une réduction des délais de transport, des coûts de fret, de l'énergie et des télécommunications, ce qui est indispensable pour le développement des secteurs clés de l'économie en RCA (l'agriculture, les

forêts, les mines et le tourisme). Afin de réaliser le développement de ces secteurs le Gouvernement envisage un rôle particulièrement important pour le secteur privé.

Secteur de l'agriculture

Grâce au renforcement des institutions et de leurs capacités en matière de planification, de recherche et d'encadrement, les actions opérationnelles seront redynamisées et rendues efficaces. Ainsi, les objectifs d'intensification et de diversification agricole, qui s'appuieront sur les spécificités et les potentialités de chaque pôle de développement, seront menées à travers :

- le développement d'un système de financement adapté pour le rééquipement en matériel agricole, l'approvisionnement en intrants et la commercialisation des produits ;
- la relance des filières de production et de multiplication des semences pour des spéculations à forte valeur ajoutée et porteuses de croissance, tant en production végétale (manioc, arachide, sésame, palmier à huile, maïs, riz et sésame) qu'animale (aviculture et autres élevages non conventionnels à cycle court en zones périurbaine et rurale) ;
- la promotion de la transformation des produits agricoles par l'appui à l'acquisition de petites unités de transformation ;
- l'appui à la mise en marché des produits (conditionnement, stockage, transport), par la promotion de contrats sécurisés entre producteurs et opérateurs privés, la formation technique et en gestion des producteurs, l'acquisition de matériel adapté de transport (charrettes) et la mise en place d'un système d'information approprié.

Ces actions s'accompagneront dans le sous-secteur de l'élevage de la promotion de services publics et privés de santé animale, l'amélioration de la gestion de l'espace agropastoral (ZAGROP) et la redynamisation des dispositifs locaux de concertation et de gestion proactive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par ailleurs, la culture de coton sera relancée par : (i) Le règlement des créances des producteurs en vue de reconquérir leur confiance ; (ii) La création d'une nouvelle société en remplacement de la SOCADETEX ; et (iii) L'adoption de politiques incitatives, un niveau conséquent d'investissement de départ pour remettre à niveau l'outil industriel et une provision budgétaire pour la couverture d'un déficit annuel incontournable à court terme. Enfin, l'Etat favorisera la participation du secteur privé par la mise en place : (i) d'un cadre incitatif dans les domaines de l'équipement, l'aménagement, l'approvisionnement, la production et la commercialisation ; et (ii) L'assainissement des circuits commerciaux des intrants et des produits agricoles afin d'améliorer la compétitivité des filières à fortes potentialités de croissance.

La mise en place d'infrastructures d'appui à la production, la distribution et la commercialisation, la réduction d'autres facteurs de vulnérabilité des activités agricoles se traduiront par la conception et l'exécution d'un vaste programme d'infrastructures rurales dont la construction des ouvrages hydrauliques et micro-barrages de retenues d'eau, l'aménagement et la valorisation des bas-fonds, la modernisation des abattoirs dans les zones rurales à fortes potentialités pastorales.

Secteur forestier

La bonne gouvernance dans la gestion des ressources forestières et fauniques sera poursuivie et renforcée pour garantir l'augmentation de la valeur ajoutée du secteur. Ce programme sera exécuté sur quatre types d'interventions prioritaires à savoir :

- L'augmentation et la diversification de la production, couplée à la promotion d'une industrie du bois performante et compétitive. L'assainissement des procédures d'attribution et de gestion des permis d'exploitation artisanale (PEA) sera poursuivi pour soutenir la réalisation des plans d'aménagement forestier. Avec le soutien du PARPAF, plusieurs plans couvrant environ 850 000 hectares ont déjà été réalisés. Le Gouvernement vise à mettre en place d'ici 2010 des plans d'aménagement forestier couvrant l'ensemble des 3,5 millions d'hectares. Les investissements dans le séchage artificiel et le traitement secondaire bénéficieront des dispositifs incitatifs et performants en termes d'efficacité/coût.
- L'implication active des populations à la gestion durable des ressources du secteur en vue d'accroître les retombées positives sur les pauvres : il s'agira notamment d'orienter le mécanisme du Compte d'affectation spéciale de développement forestier et touristique (CAS-DFT) vers un objectif plus social en associant les populations locales et le secteur privé. Les normes d'aménagement, de gestion des terroirs de chasse villageoise pour un développement durable seront actualisées.
- Le renforcement des capacités des institutions publiques et l'application des textes. En plus du renforcement des directions présentes sur le terrain, il s'agira d'opérationnaliser les capacités d'analyse et de programmation du secteur. Enfin, de nombreux textes adoptés, et pas encore mis en application, feront l'objet d'une attention particulière.

- L'institution des études d'impacts environnementales dans tous les projets de développement, la prévention des risques biotechnologiques et l'application des principes de mécanisme de développement propre (MDP) permettront de gérer durablement les ressources naturelles.

Secteur minier

La stratégie de relance et de développement du secteur minier centrafricain repose sur une augmentation significative et durable de la production minière afin que, d'ici à 2010, la part dudit secteur dans les recettes de l'Etat soit doublée (6 %) et que le taux de pauvreté des populations des zones minières soit sensiblement réduit. A cet effet, un diagnostic exhaustif du secteur minier sera entrepris avec l'aide de la Banque mondiale pour identifier les principales contraintes. C'est ainsi que la mise en place d'un cadre institutionnel et des règles de gestion incitatifs et consensuels pour les investisseurs a été considérée comme une action primordiale en vue de favoriser la transparence dans la gestion du secteur et de faire profiter les communautés et les collectivités aux ressources générées par l'extraction minière. A cet égard, les discussions en cours avec les partenaires déboucheront sur le renforcement du Code minier actuel afin de le rendre plus efficace.

Une priorité sera accordée au développement des PME/PMI et des grandes entreprises dans l'exploitation minière pour stimuler la production minière, accroître l'emploi des populations rurales et préparer les conditions d'une industrialisation. Les actions prioritaires consisteront à : (i) constituer une base de données géologiques ; (ii) créer un environnement favorable aux exploitations minières par les PME/PMI et les grandes sociétés minières ; et (iii) relancer les activités de la Bourse internationale de diamants de Bangui. La mise en chantier des grands projets tels que URAMIN racheté par AREVA- et AURAFRIQUE qui entreront en production vers 2009 et 2010 constitue de sérieux espoirs dans le secteur.

En vue d'améliorer les revenus des populations des zones rurales et promouvoir la diversification des activités dans les zones minières, des actions seront menées pour renforcer les capacités des personnes impliquées, améliorer leur accès au crédit, les sensibiliser aux risques professionnels, aux risques environnementaux et sanitaires (notamment en termes de VIH/SIDA) et leur permettre de mieux gérer les problèmes migratoires. De même, des mesures seront prises pour renforcer les capacités humaines et matérielles des organismes publics en charge de la gestion du secteur (Direction générale des Mines, structure chargée du processus de Kimberley, brigade minière et création d'une police minière).

Secteur touristique

La richesse et la diversité de la faune et de la flore en RCA ont permis la création de nombreux parcs et réserves où foisonnent des espèces animales et végétales rares qui ne sont pas suffisamment valorisées en raison de nombreuses contraintes. Parmi celles-ci, on relève l'absence d'aménagement des sites, l'insuffisance des infrastructures hôtelières et les faibles capacités institutionnelles et humaines ainsi que la faible promotion de la destination RCA. Il n'existe pas non plus de cadre incitatif pour les investisseurs dans ce secteur. En outre, la plupart des établissements touristiques (hébergement et restauration) sont localisées à Bangui et ne répondent pas aux normes internationales.

Il est envisagé dans le DSRP, les actions suivantes : (i) la mise en place d'un environnement institutionnel et réglementaire favorable au développement du secteur privé ; (ii) le développement des infrastructures touristiques (construction d'un palais de congrès, d'une cité de tourisme culturel, d'établissements d'hébergement et de restauration de type économique et d'hôtels de standing dans 3 préfectures) ; (iii) l'aménagement des sites naturels et culturels ainsi que des monuments historiques (6 sites touristiques en zone rurale et 4 dans la zone urbaine) ; et (iv) la mise en place de projets communautaires, la promotion de produits tels que les safaris, l'écotourisme, le tourisme culturel et le positionnement de la RCA sur le marché international. Il sera nécessaire à cet égard d'améliorer les capacités des professionnels et de prendre en compte l'approche genre dans le développement des activités de l'écotourisme. L'implication des communautés de base dans la gestion des entreprises touristiques permettrait d'assurer une utilisation viable des ressources naturelles, la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement et la sensibilisation sur le fléau du VIH/SIDA.

Rôle du secteur privé

Le Gouvernement souhaite promouvoir le rôle du secteur privé dans la relance économique. Il a déjà pris des mesures visant à améliorer l'environnement des affaires en RCA, notamment en mettant le droit des affaires en conformité avec le traité de l'OHADA et en mettant en place un cadre de concertation avec le secteur privé. Les réformes seront approfondies, notamment pour lever les principaux obstacles à la venue des investisseurs, ainsi qu'à la bonne gestion des ressources naturelles.

Les investisseurs bénéficieront des mesures prises pour réduire la corruption et assurer une meilleure sécurité juridique et judiciaire des investissements, notamment la création d'un pôle financier de la justice, d'un guichet unique, et la suppression des barrières administratives. En outre, les droits des investisseurs seront mieux garantis à la suite du dépôt d'une nouvelle loi sur les télécommunications, reflétant le consensus entre le Gouvernement et les opérateurs privés, et de la révision du code des investissements, pour le rendre compatible avec la Charte commune de la CEMAC.

De manière spécifique, les meilleures pratiques seront introduites au niveau des projets de convention type pour les secteurs minier et énergétique qui seront publiés sur le site internet du Gouvernement, et la RCA s'engagera résolument dans la phase dite de démarrage du processus ITIE (Initiative de transparence dans les industries extractives). Enfin, les ressources forestières seront protégées par l'interdiction des permis spéciaux de coupe, dans le contexte des efforts déployés pour rendre soutenable la gestion des forêts. Le recours aux appels d'offre pour l'attribution des plans d'exploitation et d'aménagement (PEA) sera systématique.

Pilier 4 : Développer le capital humain

Le bas niveau de l'indicateur de développement humain en RCA (0,373 en 2004) et son recul au cours des dix dernières années (-8 %) sont le reflet de la dégradation de l'espérance de vie à la naissance (43 ans en 2003) et le faible niveau de scolarisation (taux net de 55 % en 2003) qui figurent tous les deux, parmi les plus bas niveaux de l'Afrique subsaharienne. Parmi les raisons expliquant cette situation, figurent les faibles niveaux de dépenses allouées à la fourniture de services sociaux, comme la santé, la nutrition et l'éducation. Pourtant, il est reconnu dans le monde, que de bonnes politiques et des investissements appropriés réalisés dans la réhabilitation du capital humain ont un impact certain, à moyen et long terme sur le niveau et la stabilité de la croissance grâce à la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée permettant d'obtenir des gains de productivité. Des ressources plus importantes devront être allouées aux programmes de ce secteur.

Domaine de la santé

La dégradation du système sanitaire intervient de manière concomitante avec l'apparition de nouveaux défis qui interpellent le secteur de la santé. Il s'agit notamment (i) du VIH/SIDA dont la prévalence ne cesse de progresser et qui décime surtout la population active ; (ii) de la recrudescence de la tuberculose qui accompagne généralement le VIH/SIDA ; et (iii) de la persistance du paludisme. En dépit de dotations insuffisantes par rapport aux besoins, des avancées remarquables ont été notées par la dernière enquête MICS sur certains fronts, notamment le taux de vaccination. Mais d'importants efforts restent à consentir pour faire reculer le VIH-SIDA, la mortalité maternelle et infantile, et améliorer l'accès aux soins de qualité.

Les actions prioritaires en matière de santé visent à : (i) redynamiser le système de santé : former et employer du personnel qualifié, construire/réhabiliter et équiper les formations sanitaires, redynamiser la gouvernance des activités et programmes sanitaires ; et (ii) financer la mise en œuvre à échelle des programmes prioritaires suivants : a) lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, b) soins maternels et néonataux, c) soins infantiles essentiels (malnutrition, diarrhées, infections respiratoires, paludisme, tuberculose, VIH), d) vaccination des enfants de 0-5 ans et les femmes enceintes, e) contrôle des épidémies (rougeole, méningite et fièvre hémorragique) et des maladies négligées (hypertension, diabète, etc.) et f) la planification familiale (méthodes contraceptives modernes).

Domaine de l'éducation

Au regard du contexte général de l'emploi en République Centrafricaine, la structure des sortants du système éducatif national n'est pas suffisamment en adéquation avec les besoins de l'économie. D'un côté, le secteur agricole et non formel a besoin pour augmenter sa productivité (et donc contribuer à la réduction de la pauvreté) de personnes alphabétisées et de l'autre, le secteur moderne a besoin d'un nombre beaucoup plus faible de personnes mais ayant reçu une formation de qualité. Dans la situation actuelle, la plupart des jeunes (70 % d'une cohorte) s'insèrent dans la vie active sans alphabétisation durable. A l'inverse le nombre annuel de sortants de l'enseignement supérieur représente plus de 6 fois le nombre d'emplois de cadres disponibles. Cette faible adéquation entre la formation et l'emploi conduit à exacerber les situations de chômage et de sous-emploi. Seuls 25 % des sortants du supérieur trouvent un emploi de cadres, les autres occupent un emploi moins qualifié (50 %) ou sont chômeurs (25 %).

Pour maximiser l'impact économique et social de l'éducation, des progrès vers une couverture universelle de l'enseignement Fondamental de meilleure qualité, seront nécessaires. Pour les autres niveaux d'enseignement (secondaire général et technique, enseignement supérieur), l'accent sera mis sur la qualité et la pertinence des enseignements (diversification, professionnalisation, amélioration de l'efficacité interne) qui devront être au cœur des politiques éducatives futures. Dans cette perspective, la mesure et le suivi de la performance « externe » du système devraient permettre une meilleure adaptation de l'offre éducative aux besoins de l'économie nationale.

De manière plus spécifique, les stratégies et programmes dans le secteur de l'éducation visent la qualité de l'offre à travers les actions suivantes :

- recruter les enseignants du fondamental-1 déjà formés, former de nouveaux enseignants, les doter de kits, et leur octroyer une bourse d'enseignement afin de ramener l'école auprès de la population et réduire le ratio élèves/maitre ;
- mettre à disposition les manuels scolaires et kits élèves afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et réduire le nombre d'élèves par livre ;

- créer et renforcer les formules de formation courte pour l'insertion professionnelle pour les élèves sortants du système d'enseignement général ;
- réhabiliter et construire des salles de classe et bâtiments scolaires afin d'adapter l'offre à la demande.

Domaine de l'emploi

Au cours de ces dernières décennies, l'offre d'emploi a accusé une baisse constante en raison notamment de la faiblesse de la croissance économique, de l'insécurité qui a eu un impact négatif sur les niveaux d'activité de la population et d'une détérioration du tissu économique. Le taux de chômage est passé de 6,8 % en 1988¹ à 7,6 % en 2003² avec une incidence prononcée chez les jeunes. Ce taux assez bas ne reflète pas la réalité du chômage dans toutes les branches et occulte la situation du sous emploi dans laquelle se trouvent la plupart des actifs.

La stratégie du Gouvernement en matière d'emploi consiste principalement à développer (i) l'auto emploi et les activités génératrices de revenu ; (ii) les travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) ; et (iii) la promotion de l'emploi dans le secteur privé moderne en adaptant les qualifications à l'offre d'emploi. Les outils opérationnels dont le Gouvernement dispose pour la mise en œuvre de cette stratégie sont l'Agence centrafricaine pour la Formation professionnelle et l'Emploi (ACFPE) et l'Agence d'Exécution des travaux d'intérêt Public (AGETIP) ainsi que le Haut commissariat à la Présidence de la République chargée de la Jeunesse pionnière nationale (JPN).

Plus précisément, le Gouvernement améliorera le cadre réglementaire et institutionnel pour l'adapter au contexte socio-économique. Il s'agira notamment de : (i) organiser le Forum national sur l'emploi et la formation professionnelle en vue de définir une politique cohérente ; (ii) actualiser les textes légaux et réglementaires en matière d'emploi et de création d'entreprise en vue de les mettre en conformité avec les normes internationales du travail ; (iii) vulgariser les conventions et traités internationaux de l'OIT ratifiés par la RCA (cas des conventions 122,142 et 144) ; (iv) promouvoir le dialogue social et le tripartisme dans les instances de prise de décision ; et (v) mettre en place des structures d'appui à l'auto emploi et aux activités génératrices de revenus et d'encadrement des entreprises.

Cadre macroéconomique et budgétaire, financement de la stratégie

L'objectif primordial est une accélération de la croissance sur la période 2008-10 (taux de croissance moyen annuel du PIB en volume d'au moins 8 %) avec un faible niveau de l'inflation et une contribution de plus en plus importante de la productivité, garantissant ainsi une amélioration des conditions de vie. Pour ce faire, le taux d'investissement passerait de 10,3 % du PIB en 2006 pour culminer à plus de 30 % en 2010-11, période de forte concentration des projets de développement comme des projets productifs, puis se stabiliserait au-dessus de 20 %, avec une contribution croissante de l'investissement privé, notamment étranger.

L'environnement économique présente quelques signes positifs grâce à l'entrée en exploitation de nouveaux opérateurs dans le secteur minier (uranium, or, diamant), et dans les télécommunications. Cet environnement bénéficiera également des retombées positives des réformes visant l'amélioration des finances publiques et du climat des affaires, ainsi que la réhabilitation des infrastructures de base. D'un autre côté, l'environnement financier apparaît également favorable grâce aux améliorations obtenues dans la stabilisation macroéconomique.

Les besoins de financement des dépenses publiques estimés à 750 milliards FCFA sont proches des efforts de relèvement consentis dans d'autres pays post-conflit. Ils constituent un seuil critique nécessaire au renforcement de la dynamique de la relance économique. Les principaux résultats attendus de la mobilisation de ces ressources sur la période 2008-2010 sont : (i) une forte croissance (9,5 % par an en moyenne sur la période) ; (ii) un accroissement des investissements publics ; et (iii) une réduction significative de l'incidence de la pauvreté à 56,6 % en 2010.

Le financement adéquat de ces dépenses exige à la fois, un effort accru de mobilisation de ressources internes et une injection d'aide importante des partenaires, ainsi qu'une réelle et vigoureuse implication des investisseurs privés.

¹ RGPH 1988

² Enquêtes ECVR et ECVU PNUD 2003

Mobilisation de ressources

Ressources intérieures

Bien que le scénario dynamique prévoie un relèvement substantiel des recettes propres de l'Etat, ces dernières ne suffiraient pas pour couvrir la totalité des dépenses additionnelles. Deux difficultés se présentent : (i) la faible pression fiscale liée en grande partie au tissu économique dégradé dû au recul marqué de l'économie urbaine, à la mauvaise gouvernance (inefficacité des services de recouvrement et corruption), au manque de civisme des opérateurs économiques ; et (ii) l'impact négatif prévisible sur les recettes du désarmement douanier dans le cadre de l'Accord de partenariat économique régional (APER) avec l'Union européenne. En effet, la perte annuelle de recettes causée par l'APER serait comprise entre 3,4 Milliards FCFA (sur la base du taux de taxation effectif constaté) et 6,7 Milliards (sur la base du taux notionnel de taxation).

Des actions de renforcement des recettes fiscales seront engagées en vue de : (i) élargir la base taxable ; (ii) mieux fiscaliser les ressources naturelles à travers les fiscalités minière et forestière ; (iii) améliorer le recouvrement ; et (iv) poursuivre le renforcement des régies financières, notamment la modernisation des Douanes.

Le taux de pression fiscale passerait de 10,2 % en 2007 à 12,9 % en 2010, soit environ 80 milliards FCFA de recettes supplémentaires compte tenu d'une hausse d'un tiers du PIB nominal sur la période. Ces recettes supplémentaires ne suffiront pas à couvrir les dépenses programmées sur 2008-10. Le déficit global résultant serait principalement financé par l'extérieur, sous forme de dons et de prêts à taux très concessionnels, afin de maintenir la solvabilité du pays.

Ressources extérieures

Les besoins de financements extérieurs nets (après service de la dette) sur la période 2008-10 sont évalués à un seuil critique d'environ 750 milliards de FCFA soit US\$ 1,5 milliard. Ce montant sera pour l'essentiel alloué aux secteurs prioritaires, afin d'accélérer la réhabilitation des infrastructures, des filières agricoles et des services sociaux.

Un rapprochement de l'aide programmée et des besoins révèle que des ressources additionnelles peuvent être mobilisées sous forme de projets et d'appui budgétaire.

Stratégie de mise en œuvre, suivi et évaluation

Mise en œuvre, suivi et évaluation

La stratégie de mise en œuvre, de suivi et évaluation est fondée sur une approche participative, une appropriation nationale, et une approche axée sur les résultats. Elle impliquera tous les acteurs de développement (états, société civile, secteur privé, communautés de base, partenaires extérieurs). A cet effet, un mécanisme institutionnel a été créé, associant les acteurs aux niveaux central, régional et local, en vue de promouvoir la participation effective de toutes les parties prenantes.

Le mécanisme global de suivi et évaluation comporte un dispositif institutionnel et un système d'information pour la réduction de la pauvreté. Les outils nécessaires à cet exercice sont les rapports périodiques, le mécanisme de reporting et le dispositif d'évaluation.

Un dispositif institutionnel organise les comités impliqués dans la mise en œuvre et le suivi du DSRP. Le comité inter ministériel est chargé d'en donner les grandes orientations et la coordination technique nationale en est la cheville ouvrière. Un système d'information pour la réduction de la pauvreté, composé de trois sous systèmes permettra de (i) suivre l'évolution des conditions de vie des ménages ; (ii) de suivre l'exécution des programmes et projets du DSRP ; et (iii) d'évaluer l'impact de la mise en œuvre du DSRP sur les conditions de vie des populations.

Dans ce cadre de suivi axé sur les résultats, une liste de 33 indicateurs de résultats liés aux politiques et programmes des quatre piliers du DSRP a été retenue. Cette liste comporte : (i) des indicateurs politiques et sécuritaires mesurant les progrès réalisés dans la consolidation de la paix, la sécurité, l'Etat de droit, la gouvernance, ainsi que la décentralisation et la réforme de la justice ; (ii) des indicateurs économiques rendant compte des progrès obtenus en matière de croissance économique, de mobilisation de ressources ; et (iii) des indicateurs sociaux, retraçant les améliorations au niveau de la qualité et de l'accès des services et infrastructures de base. Ces indicateurs seront renseignés périodiquement grâce au plan de collecte statistique prévu sur toute la période de mise en œuvre du DSRP c'est-à-dire 2008 – 2010.

Quant au mécanisme de reporting, il comporte les revues globales et sectorielles à mi-parcours sur les politiques et les réformes, la performance du portefeuille de projets et programmes, l'exécution du budget et les revues des dépenses, le dialogue avec les partenaires au développement. Tout cela permettra à l'ensemble des acteurs d'évaluer, de suivre et, au besoin, d'orienter en toute transparence les actions retenues.

L'accent sera mis sur les résultats, comme gage de réussite et de restauration de la confiance des parties prenantes, notamment des populations et du secteur privé. Ainsi, le Gouvernement recueillera l'appréciation des populations à la base sur l'effectivité et l'efficacité des dépenses publiques. A cet effet, le Gouvernement engagera des actions de formation et d'encadrement en direction des populations afin de leur permettre de mieux suivre les programmes mis en œuvre. En outre, l'Etat engagera un dialogue permanent avec le secteur privé et les partenaires au développement pour renforcer leur participation à la mise en œuvre. Dans ce contexte, L'Etat assurera une meilleure coordination de l'aide extérieure afin qu'elle soit plus efficace et au profit des populations.

Contraintes, enjeux et risques

La mise en œuvre du DSRP s'effectuera dans un contexte assez favorable, où les facteurs de risque pourraient être identifiés et maîtrisés.

L'approche de développement équilibré suivant les pôles, devrait permettre de réduire les inégalités, sources des tensions sociales et de ce fait, pourrait contribuer à réduire la probabilité d'apparition des conflits en RCA et accroître les ressources. Par ailleurs, la réorganisation de l'armée et son redéploiement à l'intérieur du pays seraient des atouts majeurs pour l'Etat dans la reconquête du territoire national et le renforcement de la cohésion nationale. Enfin, tous les efforts consentis pour éviter la répercussion sur la RCA des conflits dans les pays voisins sont autant de facteurs de réduction des risques.

Les réformes entreprises en matière d'assainissement des finances publiques méritent d'être poursuivies afin de sécuriser les ressources, maîtriser les dépenses et assurer la transparence dans les procédures des passations des marchés. Cependant, au niveau des financements extérieurs, une faible capacité d'absorption pourrait constituer une réelle entrave dans le

processus. C'est pour cette raison que la problématique du renforcement des capacités doit être abordée simultanément avec celle de l'efficacité de l'aide extérieure.

Le financement du DSRP repose pour une part importante sur les apports des partenaires extérieurs. Ces apports seront facilités durant la période du DSRP par le règlement des arriérés, la bonne gouvernance, la sécurité et la mise en œuvre efficace et transparente des programmes et projets. L'Etat centrafricain compte beaucoup sur la capacité de mobilisation de ses partenaires techniques et financiers (PTF) conformément aux engagements pris dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005).

Conclusion

Le présent DSRP, fruit d'une large consultation de tous les acteurs socio-politiques du pays, constitue désormais le cadre de référence de toutes les actions de développement économique, social, politique et culturel, avec les partenaires au développement. Sa finalité est la réduction de l'incidence de la pauvreté qui devrait passer de 67,2 % en 2003 à 56,6 % en 2010.

Les résultats attendus des quatre piliers stratégiques retenus dans le DSRP sont les suivants : (i) un taux de croissance annuel moyen de 9,5 % au cours de la période 2008-2010 grâce à une augmentation substantielle des dépenses publiques ; (ii) un développement des secteurs productifs axé sur la relance du secteur rural ; (iii) un accès des populations aux services sociaux de base ; (iv) un renforcement des capacités humaines et institutionnelles et la promotion d'une bonne gouvernance ; et (v) une amélioration de l'environnement des affaires favorisant un afflux des investissements privés et un accroissement des opportunités d'emplois.

Vu l'ampleur de la situation de dénuement des populations centrafricaines, notamment en zone rurale (proportion des pauvres d'environ 72 %) et de l'état de délabrement avancé des infrastructures économiques de base, il est urgent qu'une forte mobilisation se développe autour des objectifs du DSRP, et qu'à l'horizon des OMD (2015) se constate un net progrès dans la situation des populations centrafricaines.

Annexes

Tableau A

Mise en cohérence intersectorielle du DSRP : scénario prudent

Croissance du PIB (%)

	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de croissance du PIB prix constants	3,8	4,4	3,8	4,0	3,9
Agriculture vivrière	2,9	3,5	2,5	2,5	2,5
Agriculture d'exportation	2,6	44,1	6,1	6,2	9,7
Elevage	0,8	1,5	2,0	2,0	3,0
Chasse et pêche	1,0	1,5	2,0	2,0	3,0
Grumes	30,0	7,2	5,0	5,0	5,0
Autres produits forestiers	10,3	6,9	5,0	5,0	5,0
Extraction	8,0	8,4	0,0	0,0	5,0
Industries manufacturières	6,5	5,0	7,0	7,0	8,0
Eau	5,1	3,0	4,0	5,0	6,0
Electricité	0,0	0,0	15,0	15,0	15,0
BTP	4,0	6,4	6,5	7,0	4,4
Services marchands	7,1	4,0	3,9	4,7	4,9
Transport et communication	17,9	4,0	7,0	7,0	8,0
Commerce	5,0	4,0	3,0	4,0	4,0
Autres	3,0	4,0	3,0	4,0	4,0
Administrations	-8,5	-4,6	0,5	0,5	0,5
Coopération internationale	7,7	7,0	5,0	13,0	2,2
PIB / habitant (variation annuelle)	1,2	1,8	1,2	1,4	1,3

Estimation de l'incidence de la pauvreté (%)

	2006	2007	2008	2009	2010
Population totale	64,4	63,4	62,7	62,1	61,3
Population urbaine	57,0	56,1	55,3	54,7	54,3
Population rurale	69,2	68,2	67,5	67,0	66,0

Emploi du PIB (%)

	2006	2007	2008	2009	2010
Consommation finale privée	87,6	85,0	84,4	83,9	83,5
Consommation finale publique	9,7	9,4	9,6	9,5	10,2
FBCF privée	5,3	5,8	6,6	6,8	6,8
FBCF publique	4,9	4,5	4,6	4,8	4,8
Exportations	14,6	14,6	14,7	14,3	14,1
Importations biens et services	22,1	19,3	19,8	19,3	19,5

TOFE (%)

	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes (hors dons)	9,0	10,2	10,9	11,4	11,5
Dépenses courantes	10,0	8,9	9,0	9,1	9,8
Salaires	4,8	4,3	3,9	3,5	3,7
Transferts	1,5	1,7	1,9	2,1	2,4
Biens et services	1,7	2,0	2,6	2,9	3,1
Dépenses en capital	3,7	4,5	4,6	4,8	4,8

Tableau B

Mise en cohérence intersectorielle du DSRP : scénario dynamique

Croissance du PIB (%)

	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de croissance du PIB prix constants	3,8	4,4	8,5	9,7	11,4
Agriculture vivrière	2,9	3,5	3,5	4,0	4,5
Agriculture d'exportation	2,6	47,0	79,9	25,0	59,7
Elevage	0,8	1,5	2,0	3,0	3,0
Chasse et pêche	1,0	1,5	2,0	2,5	2,5
Grumes	30,0	7,2	24,4	13,3	2,0
Autres produits forestières	10,3	6,9	11,4	11,8	2,0
Extraction	8,0	8,4	11,3	90,0	93,9
Industries manufacturières	6,5	5,0	8,0	8,0	10,0
Eau	5,1	3,0	4,0	4,5	6,0
Electricité	0,0	0,0	15,0	15,0	15,0
BTP	4,0	6,4	37,1	25,7	17,6
Services marchands	7,1	4,0	4,7	5,5	6,7
Transport et communication	17,9	4,0	6,0	7,0	9,0
Commerce	5,0	4,0	4,5	5,0	6,0
Autres	3,0	4,0	4,0	5,0	6,0
Administrations	-8,5	-4,6	18,9	8,5	8,6
Coopération internationale	7,7	7,0	7,0	8,0	8,0
PIB / habitant (variation annuelle)	1,2	1,8	5,8	7,0	8,6

Estimation de l'incidence de la pauvreté (%)

	2006	2007	2008	2009	2010
Population totale	64,4	63,4	61,8	60,0	56,8
Population urbaine	57,0	56,1	54,1	52,5	49,7
Population rurale	69,2	68,2	66,9	65,0	61,6

Emploi du PIB (%)

	2006	2007	2008	2009	2010
Consommation finale privée	87,6	85,0	80,4	75,3	70,6
Consommation finale publique	9,7	9,4	11,8	12,4	13,1
FBCF privée	5,3	5,8	6,0	6,3	6,7
FBCF publique	4,9	4,5	17,8	22,0	24,7
Exportations	14,6	14,8	15,5	19,4	26,6
Importations biens et services	22,1	19,5	31,5	35,4	41,7

TOFE (%)

	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes (hors dons)	9,0	10,2	11,4	12,3	12,9
Dépenses courantes	10,0	8,9	10,7	11,4	12,0
Salaires	4,8	4,3	4,8	4,9	5,0
Transferts	1,5	1,7	2,1	2,4	2,4
Biens et services	1,7	2,0	3,1	3,5	3,8
Dépenses en capital	3,7	4,5	17,8	22,0	24,7

Tableau C

Coûts globaux du plan d'action du DSRP par piliers (millions)

Pilier	A			B			C			D (A+B+C)			
	Financement acquis 2007			Financement à rechercher 2008-2010			Financement à rechercher après 2010			Coût total des programmes et projets			
	FCFA	EUR	USD	FCFA	EUR	USD	FCFA	EUR	USD	FCFA	EUR	USD	
1	Total	0	0,0	0,0	34 673	52,9	73,2	97 980	149,4	206,7	132 653	202,2	279,9
	A rechercher	0	0,0	0,0	34 673	52,9	73,2	97 980	149,4	206,7	132 653	202,2	279,9
2	Total	12 182	18,6	25,7	35 751	54,5	75,4	83 926	127,9	177,1	131 858	201,0	278,2
	A rechercher	0	0,0	0,0	35 751	54,5	75,4	83 926	127,9	177,1	119 677	182,4	252,5
3	Acquis	12 182	18,6	25,7	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	12 182	18,6	25,7
	Total	71 155	108,5	150,1	419 663	639,8	885,4	695 161	1 059,8	1 466,6	1 185 979	1 808,0	2 502,1
4	A rechercher	0	0,0	0,0	419 663	639,8	885,4	695 161	1 059,8	1 466,6	1 114 824	1 699,5	2 351,9
	Acquis	71 155	108,5	150,1	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	71 155	108,5	150,1
Total	Total	56 575	86,2	119,4	143 369	218,6	302,5	88 582	135,0	186,9	288 527	439,9	608,7
	A rechercher	0	0,0	0,0	143 369	218,6	302,5	88 582	135,0	186,9	231 952	353,6	489,3
Total	Acquis	56 575	86,2	119,4	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	56 575	86,2	119,4
	Total	139 912	213,3	295,2	633 457	965,7	1 336,4	965 649	1 472,1	2 037,2	1 739 018	2 651,1	3 668,8

1 EUR = 655,957 FCFA

1 USD = 474 FCFA au taux XAF BEAC du 17 septembre 2007

Tableau D

Coûts globaux du plan d'action du DSRP par thèmes (millions)

Thème	A			B			C			D (A+B+C)		
	Financement acquis 2007			Financement à rechercher 2008-2010			Financement à rechercher après 2010			Coût total des programmes et projets		
	FCFA	EUR	USD	FCFA	EUR	USD	FCFA	EUR	USD	FCFA	EUR	USD
Gouvernance	182	0,3	0,4	39 617	60,4	83,6	96 094	146,5	202,7	135 892	207,2	286,7
Sécurité, paix et justice	0	0,0	0,0	18 292	27,9	38,6	50 699	77,3	107,0	68 991	105,2	145,6
Gouvernance économique et financière	30	0,0	0,1	13 801	21,0	29,1	27 194	41,5	57,4	41 025	62,5	86,6
Réformes institutionnelles	152	0,2	0,3	4 983	7,6	10,5	10 742	16,4	22,7	15 877	24,2	33,5
Consolidation de la démocratie	0	0,0	0,0	2 542	3,9	5,4	7 458	11,4	15,7	10 000	15,2	21,1
Infrastructures	69 043	105,3	145,7	416 468	634,9	878,6	696 454	1 061,7	1 469,3	1 181 966	1 801,9	2 493,6
Infrastructures de transports	66 000	100,6	139,2	174 504	266,0	368,2	347 530	529,8	733,2	588 034	896,5	1 240,6
Infrastructures énergétiques	0	0,0	0,0	146 985	224,1	310,1	193 165	294,5	407,5	340 151	518,6	717,6
Infrastructures de télécommunication	0	0,0	0,0	27 499	41,9	58,0	101 779	155,2	214,7	129 278	197,1	272,7
Infrastructures sanitaires	2 834	4,3	6,0	42 617	65,0	89,9	29 134	44,4	61,5	74 585	113,7	157,4
Infrastructures éducatives	209	0,3	0,4	17 487	26,7	36,9	11 192	17,1	23,6	28 888	44,0	60,9
Infrastructures administratives	0	0,0	0,0	5 043	7,7	10,6	10 314	15,7	21,8	15 357	23,4	32,4
Infrastructures de communication	0	0,0	0,0	1 870	2,9	3,9	1 982	3,0	4,2	3 853	5,9	8,1
Infrastructures sportives	0	0,0	0,0	463	0,7	1,0	1 358	2,1	2,9	1 821	2,8	3,8
Développement rural	2 229	3,4	4,7	63 168	96,3	133,3	1 633	2,5	3,4	67 030	102,2	141,4
Hydraulique villageoise	2 229	3,4	4,7	21 756	33,2	45,9	1 633	2,5	3,4	25 618	39,1	54,0
Autosuffisance Alimentaire	0	0,0	0,0	19 990	30,5	42,2	0	0,0	0,0	19 990	30,5	42,2
Relance de l'élevage	0	0,0	0,0	16 197	24,7	34,2	0	0,0	0,0	16 197	24,7	34,2
Production forestière	0	0,0	0,0	5 225	8,0	11,0	0	0,0	0,0	5 225	8,0	11,0
Santé et affaires sociales	49 826	76,0	105,1	19 326	29,5	40,8	12 368	18,9	26,1	81 520	124,3	172,0
Dépistage et traitement	49 826	76,0	105,1	18 840	28,7	39,7	12 058	18,4	25,4	80 724	123,1	170,3
Affaires sociales	0	0,0	0,0	485	0,7	1,0	311	0,5	0,7	796	1,2	1,7
Urbanisme et habitat	9 000	13,7	19,0	10 925	16,7	23,0	31 075	47,4	65,6	51 000	77,7	107,6
Développement urbain	9 000	13,7	19,0	10 498	16,0	22,1	30 802	47,0	65,0	50 300	76,7	106,1
Assainissement	0	0,0	0,0	427	0,7	0,9	273	0,4	0,6	700	1,1	1,5
Culture et tourisme	0	0,0	0,0	5 464	8,3	11,5	6 293	9,6	13,3	11 757	17,9	24,8
Environnement	5 155	7,9	10,9	3 290	5,0	6,9	3 10	0,5	0,7	8 755	13,3	18,5
Genre	0	0,0	0,0	3 812	5,8	8,0	2 439	3,7	5,1	6 251	9,5	13,2
Renforcement de capacités	4 477	6,8	9,4	71 388	108,8	150,6	118 982	181,4	251,0	194 847	297,0	411,1
Total	139 912	213,3	295,2	633 457	965,7	1 336,4	965 649	1 472,1	2 037,2	1 739 018	2 651,1	3 668,8

1 EUR = 655,957 FCFA

1 USD = 474 FCFA au taux XAF BEAC du 17 septembre 2007

Tableau E

Coûts globaux du plan d'action du DSRP par piliers et par programmes (millions)

Pilier	Stratégie	A				B				C				D (A+B+C)			
		Financement acquis 2007				Financement à rechercher 2008-2010				Financement à rechercher après 2010				Coût total des programmes et projets			
		FCFA	EUR	USD		FCFA	EUR	USD		FCFA	EUR	USD		FCFA	EUR	USD	
1	Consolidation de la paix, prévention des conflits et restauration de la sécurité	0	0,0	0,0		34 673	52,9	73,2		97 980	149,4	206,7		132 653	202,2	279,9	
	Renforcer les capacités matérielles et humaines des FDS	0	0,0	0,0		17 823	27,2	37,6		52 295	79,7	110,3		70 119	106,9	147,9	
	Restructuration et réorganisation territoriale des FDS	0	0,0	0,0		11 901	18,1	25,1		34 919	53,2	73,7		46 820	71,4	98,8	
	Rétablir et développer la confiance de la population	0	0,0	0,0		4 237	6,5	8,9		8 678	13,2	18,3		12 915	19,7	27,2	
	Sécurité sous-régionale et lutte contre la prolifération des armes légères	0	0,0	0,0		712	1,1	1,5		2 088	3,2	4,4		2 800	4,3	5,9	
	Renforcement de la gouvernance	12 182	18,6	25,7		35 751	54,5	75,4		83 926	127,9	177,1		131 858	201,0	278,2	
2	Améliorer et rendre efficace l'administration publique	12 152	18,5	25,6		17 774	27,1	37,5		46 586	71,0	98,3		76 511	116,6	161,4	
	Améliorer la gestion des finances publiques	0	0,0	0,0		350	0,5	0,7		1 028	1,6	2,2		1 378	2,1	2,9	
	Créer un environnement favorable au développement du secteur privé	30	0,0	0,1		1 518	2,3	3,2		2 785	4,2	5,9		4 333	6,6	9,1	
	Promouvoir la culture démocratique	0	0,0	0,0		9 761	14,9	20,6		17 870	27,2	37,7		27 631	42,1	58,3	
	Promouvoir le respect des droits humains	0	0,0	0,0		178	0,3	0,4		523	0,8	1,1		702	1,1	1,5	
	Redynamiser le processus de décentralisation	0	0,0	0,0		3 127	4,8	6,6		9 176	14,0	19,4		12 304	18,8	26,0	
Réhabiliter, construire et viabiliser les zones urbaines	0	0,0	0,0		3 043	4,6	6,4		5 957	9,1	12,6		9 000	13,7	19,0		

1 EUR = 655,957 FCFA

1 USD = 474 FCFA au taux XAF BEAC du 17 septembre 2007

Pilier	Stratégie	A						B						C						D (A+B+C)					
		Financement acquis 2007						Financement à rechercher 2008-2010						Financement à rechercher après 2010						Coût total des programmes et projets					
		FCFA	EUR	USD	FCFA	EUR	USD	FCFA	EUR	USD	FCFA	EUR	USD	FCFA	EUR	USD	FCFA	EUR	USD	FCFA	EUR	USD			
3	Rebâter et diversifier l'économie Accroître la contribution du secteur forestier dans la richesse nationale et les recettes de l'état Accroître la productivité et les productions animales et végétales Augmenter la production minière et améliorer les revenus des populations des zones minières Développer les infrastructures de télécommunications Garantir l'approvisionnement des centres urbains, périurbains et ruraux en électricité et en eau Réhabiliter, construire et viabiliser les infrastructures de transport Valoriser le patrimoine culturel et touristique	71 155	108,5	150,1	419 663	639,8	885,4	4 655	7,1	9,8	7 747	11,8	16,3	558	0,9	1,2	695 161	1 059,8	1 466,6	1 185 979	1 808,0	2 502,1			
		0	0,0	0,0	39 371	60,0	83,1	0	0,0	0,0	11 453	17,5	24,2	672	1,0	1,4	25 507	38,9	53,8	36 960	56,3	78,0			
		0	0,0	0,0	21 595	32,9	45,6	0	0,0	0,0	148 106	225,8	312,5	93 282	142,2	196,8	195 186	297,6	411,8	343 792	524,1	725,3			
		500	0,8	1,1	184 442	281,2	389,1	66 000	100,6	139,2	6 949	10,6	14,7	373 437	569,3	787,8	623 879	951,1	1 316,2						
		0	0,0	0,0	56 575	86,2	119,4	0	0,0	0,0	3 055	4,7	6,4	6 520	9,9	13,8	88 582	135,0	186,9	288 527	439,9	608,7			
		0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	24 668	37,6	52,0	1 955	3,0	4,1	15 787	24,1	33,3	40 455	61,7	85,3			
		1 927	2,9	4,1	18 899	28,8	39,9	0	0,0	0,0	671	1,0	1,4	14 581	22,2	30,8	1 969	3,0	4,2	2 640	4,0	5,6			
		0	0,0	0,0	52 210	79,6	110,1	0	0,0	0,0	22 815	34,8	48,1	44 309	67,5	93,5	2 310	3,5	4,9	27 354	41,7	57,7			
		0	0,0	0,0	209	0,3	0,4	0	0,0	0,0	3 473	5,3	7,3	2 222	3,4	4,7	5 448	8,3	11,5	11 199	17,1	23,6			
		Total		139 912	213,3	295,2	633 457	965,7	1 336,4	965,7	1 472,1	2 037,2	1 739 018	2 651,1	3 668,8										

1 EUR = 655,957 FCFA

1 USD = 474 FCFA au taux XAF BEAC du 17 septembre 2007

